
Résumé de l'adresse des membres du comité révolutionnaire de Dunkerque relatif aux dons reçus et dénonce les militaires qui vendent leurs effets, lors de la séance du 13 frimaire an II (3 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse des membres du comité révolutionnaire de Dunkerque relatif aux dons reçus et dénonce les militaires qui vendent leurs effets, lors de la séance du 13 frimaire an II (3 décembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 559;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39888_t1_0559_0000_2;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39888_t1_0559_0000_2)

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Les membres du comité révolutionnaire de Dunkerque font part à l'Assemblée qu'ils ont déjà recueilli 700 bonnes chemises, des bas, des souliers, et plusieurs sommes destinées aux défenseurs de la patrie; que, conjointement avec le corps municipal, ils ont fait rentrer dans les mains de la nation l'argenterie des églises, que deux corsaires, armés par la République, viennent d'envoyer dans leur port deux prises hollandaises : ils soumettent à la Convention un arrêté relatif à ceux des militaires qui vendent les effets qu'on leur délivre.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoi au comité de la guerre (1).

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (2).

Les membres du comité révolutionnaire de Dunkerque annoncent qu'ils ont déjà recueilli près de 700 chemises, des bas, des souliers et des assignats pour les défenseurs de la patrie; qu'ils ont fait déposer l'argenterie des églises.

Ils annoncent que deux corsaires armés par la République viennent d'envoyer dans leur port deux prises hollandaises.

Ils soumettent à la Convention un arrêté relatif aux mauvais sujets qui ont pu se mettre dans les bataillons et qui vendent les effets qu'on leur délivre.

La Société républicaine de Rochefort exprime sa joie de l'heureuse révolution qui s'est opérée dans cette contrée, par les soins infatigables de Lequinio et Laignelot : elle conjure l'Assemblée de ne pas différer un seul instant l'organisation de l'enseignement public.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (3).

Suit la lettre de la Société républicaine de Rochefort (4).

*La Société républicaine de Rochefort,
à la Convention nationale, salut.*

« Rochefort, le 27^e jour de brumaire de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Pères d'un peuple libre,

« La régénération de la France étant votre ouvrage, vous avez des droits indubitables à sa reconnaissance. La Société populaire de Rochefort, qui ressent particulièrement toute l'importance du service que vous avez rendu à cette commune, en lui envoyant deux philosophes, choisis dans votre sein, vous en adresse ses remerciements.

« Depuis longtemps, le germe du républica-

nisme existait dans le cœur de la presque totalité des citoyens de cette commune; mais ce germe languissant avait besoin, pour éclore et s'élever à la hauteur des circonstances, d'être réchauffé par des hommes brûlant eux-mêmes du feu sacré de l'amour de la patrie et c'est le bienfait inexprimable que nous devons aux vertueux *Lequinio* et *Laignelot*.

« C'est à notre reconnaissance, qui ne périra qu'avec la liberté, si toutefois la liberté peut périr tant qu'il existera un patriote français; c'est, disons-nous, à notre reconnaissance qu'il appartient de vous peindre les succès en tout genre qui ont couronné leur zèle. Par eux, par leurs soins infatigables, le flambeau de la vérité a chassé l'erreur; les temples érigés par le fanatisme et le mensonge ont été consacrés publiquement à l'éternelle vérité; à leurs prières hypocrites ont succédé des prédicateurs de morale, on ne sait plus à Rochefort, et dans la plupart des communes qui l'avoisinent, ce que c'est que différence de culte : catholiques, protestants, ne sont plus que des frères réunis; les Français libres ne connaîtront d'autre culte que celui de la saine morale et pour divinité que la *liberté*.

« D'autres monstres destructeurs, l'aristocratie, le fédéralisme et le modérantisme, le plus dangereux de tous en ce qu'il travaille dans l'ombre, ont été pareillement écrasés par la masse de ces nouveaux Hercules. Nous sommes heureusement hors de leur atteinte cruelle, par l'établissement d'un comité de surveillance et d'un tribunal révolutionnaire composé de citoyens, tous distingués par leurs vertus républicaines. Puissent nos frères de tous les départements, puissent les nations entières suivre bientôt notre exemple.

« Nous osons vous assurer, législateurs, que la commune de Rochefort est aujourd'hui au parfait niveau du républicanisme, que la très grande majorité de ses habitants ne reconnaît, ne chérit autre chose que l'immortelle Constitution que vous nous avez donnée, que tous sont décidés à faire les plus grands sacrifices pour le maintien et la propagation de la République une et indivisible, et qu'enfin tous ont les yeux fixés sur cette Montagne inébranlable, sur laquelle repose le bonheur des Français et bientôt celui de l'univers entier.

« Au nom de la reconnaissance dont nos cœurs sont pénétrés, nous vous demandons, représentants, que nos pères, que nos amis, restent dans nos murs le plus de temps que la chose publique pourra nous l'accorder; au nom du salut public, nous vous réitérons l'invitation de ne laisser les rênes de l'Etat que quand la République, éclairant l'univers, lui aura dicté les droits des peuples.

« Ce n'est pas assez, pères du peuple, que nous soyions rendus à la vérité et que nous ayions pris l'attitude d'hommes libres, il faut que nos enfants, cette nombreuse pépinière de jeunes républicains qui doit recueillir les fruits de nos combats et de nos sacrifices, suce, avec le lait, les principes régénérateurs. Hâtez-vous de terminer le mode d'instruction publique dont vous venez de décréter les bases; envoyez avec profusion, dans tous les départements, des instructions élémentaires, soyez sensibles à l'énergie des intéressants élèves de la vérité qui, comme les nôtres, sont dépourvus de lumières, ayant d'eux-mêmes condamné aux flammes tous les anciens livres, calqués sur l'erreur que nous

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 327.

(2) *Supplément au Bulletin de la Convention* du 3^e jour de la 2^e décade du 3^e mois de l'an II (mardi 3 décembre 1793).

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 327.

(4) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 832.